

Le *Lucéo-lien*

[View this email in your browser](#)

Novembre 2016, lettre d'information n°9 de Lucéole

Vision globale, énergies locales



Chères coopératrices et coopérateurs,

Vous qui êtes coopérateur/ice de la première heure ou qui venez de nous rejoindre plus récemment, vous vous demandez certainement quelles sont les perspectives de nos projets et investissements possibles à court, moyen et long termes. Le but de ce *Lucéo-lien* est de vous informer sur l'avancement de différents projets dans lesquels Lucéole est engagée ou pourrait s'engager. Mais avant de se lancer dans un état des lieux de ces projets il n'est peut pas inutile de rappeler quelques informations clefs au sujet de Lucéole :

- Lucéole est une coopérative citoyenne agréée, créée à Habay en octobre 2010, dans le but de permettre aux citoyens de se réapproprier leurs ressources énergétiques locales durables, de les exploiter et d'assurer un contrôle citoyen sur la production et la fourniture. La coopérative est pluraliste, non politisée et est ouverte à tous les citoyens. Son Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale des coopérateurs.
- Lucéole est impliquée depuis 2011, avec 3 autres partenaires privés (Engie, Elicio, Ecopex), dans le développement d'un projet éolien à Habay, le long de la E411, permettant de garantir qu'une part significative de celui-ci revienne aux citoyens. Ce projet phare, cité dans nos statuts comme étant prioritaire, est à l'origine de la décision des 55 fondateurs de constituer la coopérative. Mais Lucéole est également engagée depuis 2011, dans la co-promotion en partenariat avec un développeur privé (ENECO), d'un projet de 6 éoliennes à Fauvillers le long de la N4.
- Lucéole, qui compte plus de 500 coopérateurs, essentiellement de la Province de Luxembourg, pour un capital social de plus de 400.000 euros, est membre de la coopérative citoyenne de fourniture d'électricité renouvelable COCITER et propose par ce biais à ses coopérateurs, de se fournir en énergie 100% renouvelable, locale et citoyenne.
- Lucéole est membre fondateur de la fédération des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable REScoop.Wallonie dont elle assure actuellement la vice-présidence.

Voici le contenu du *Lucéo-lien* N°9 / Novembre 2016 :

- Le projet de Habay.

- Le projet de Fauvillers.
- Le partenariat avec la coopérative Vents du Sud.
- Les projets SOFICO.
- Les autres projets.
- En conclusions.

Bonne lecture !

Le projet de Habay

- Rappel succinct
 - Le permis unique accordé par l'administration wallonne en mars 2015 pour 6 éoliennes à Lucéole et ses partenaires, a fait l'objet d'un recours introduit par 7 riverains.
 - En juillet 2015, il a été annulé par le Ministre Di Antonio suite à une manœuvre politicienne honteuse.
 - En août 2015, Lucéole et ses 3 partenaires ont introduit un recours au Conseil d'Etat.
 - En février 2016, le Conseil d'Etat a déclaré le recours infondé, ce qui annule de facto le permis accordé et clôture la procédure.
- Depuis février 2016, Lucéole, Engie, Elicio et Ecopex, travaillent sur différentes options possibles d'implantation pour relancer le projet. Il faut se rappeler que Lucéole avait interpellé le collège en automne 2015 suite à l'action qui avait abouti au refus du permis et qu'à l'issue de cette séance, la bourgmestre avait publiquement confirmé qu'il y avait toujours une place pour un projet éolien à Habay.
- Des contacts ont donc été repris avec le Collège de Habay afin d'examiner ouvertement les options possibles pour l'implantation du futur parc.
- En résumé, dans les mois à venir, Lucéole et les co-développeurs relanceront le projet avec, dans un premier temps, une RIP (Réunion d'Information Préalable).

Le projet de Fauvillers

- Rappel succinct
 - En juin 14, le promoteur ENECO a reçu un permis d'exploitation pour un parc de 6 éoliennes, dont une avec option d'achat par Lucéole.
 - Un recours a été introduit au Conseil d'Etat par des riverains en août 14.
 - Fin septembre 2016, le Conseil d'Etat a annulé le permis pour des non – conformités mineures de dossier, ce qui comme dans le cas de Habay, annule de facto le permis et clôture sa procédure.
- ENECO relancera en novembre 2016 une procédure de demande de permis. Il est utile de rappeler que le projet avait reçu l'avis favorable du Collège Communal en 2014.
- Contrairement au permis de Habay, Lucéole n'est pas co-développeur et n'intervient donc pas directement dans la demande de permis. Un accord existe cependant avec ENECO pour la cession d'une éolienne à Lucéole lorsque le parc sera construit.

Le partenariat avec la coopérative Vents du Sud

- Rappel succinct
 - La coopérative Vents du Sud, à travers sa filiale Vent d'Autelbas, possède une éolienne opérationnelle depuis début 2015 (Sterpenich - Arlon).
 - Le projet a été développé avec un partenaire privé (BEE) qui a souhaité se retirer du partenariat fin 2015 . Vents du Sud a dès lors entamé une étude pour le rachat de la totalité des parts de ce partenaire dans l'éolienne.
 - En février 2016, l'Assemblée Générale de Vents du Sud a décidé de donner l'opportunité aux coopératives Lucéole et Ferréole d'acquérir une partie de son éolienne. Il s'agit d'un geste coopératif fort qu'il faut souligner !
- Des contacts sont en cours entre Vents du Sud et Lucéole / Ferréole pour concrétiser cette participation.
- A l'automne 2016, Vents du Sud et BEE sont sur le point de conclure leur transaction, ce qui devrait permettre aux coopératives de conclure également leur engagement.
- Nous espérons pouvoir vous proposer ce projet d'acquisition lors d'une Assemblée Générale extraordinaire des coopérateurs Lucéole en fin d'année 2016 ou début 2017.

Les projets SOFICO

- Concept général
 - La SOFICO – *Société de Financement Complémentaire des infrastructures en Région Wallonne* – a décidé d'exploiter le potentiel énergétique des domaines routier et fluvial dont elle a la charge; cela se traduira notamment par l'implantation de grandes éoliennes sur les aires d'autoroutes.
 - Concrètement, la SOFICO ne développera pas les projets mais fait appel à des promoteurs pour les réaliser. Une belle opportunité à saisir pour les coopératives citoyennes de REScoop.
 - Compléments d'information par le lien suivant : [SOFICO](#)
- Et Lucéole dans tout cela ...
 - Les coopératives de REScoop.Wallonie ont collectivement décidé de participer à certains de ces appels d'offres concernant le domaine autoroutier. Au total ce ne sont pas moins de 24 éoliennes sur 17 aires qui ont été soumises à la SOFICO par les REScoop wallonnes.
 - Pour des raisons pratiques et d'agenda entre coopératives, Lucéole, Vents du Sud et Courant d'Air se sont associées à deux promoteurs privés, BEE et MOBILAE, pour proposer les offres sur la Province de Luxembourg, soit 8 éoliennes sur 5 aires différentes.
 - Quelques remarques s'imposent:
 - Les délais imposés étaient très courts. L'appel de la SOFICO a été lancé durant l'été en pleine période de vacances. Chaque aire a dû faire l'objet d'une étude (cartographique, technique, financière, de risques etc) et d'un dossier d'offre complet. Une sacrée charge de travail et un marathon pour déposer dans les délais, le 3 novembre dernier.

- La SOFICO prendra plusieurs semaines pour analyser les offres reçues et nous ne serons peut-être fixés sur les offres remportées qu'au début 2017. Le critère de sélection principal est le montant de la redevance proposée à la SOFICO pour chaque aire/éolienne.
- En cas d'offre(s) retenue(s), le lauréat doit entreprendre les démarches pour obtenir un permis unique, éventuellement par une procédure simplifiée, s'il s'agit d'un projet à une seule éolienne. La réalisation effective dépend évidemment de l'obtention d'un permis (non garanti par la SOFICO) soumis aux mêmes règles urbanistiques et environnementales que les autres projets éoliens. Ces projets (miniatures) sur les aires autoroutières devraient sans doute rencontrer moins d'opposition que les projets plus importants.
- Si des offres co-présentées par Lucéole sont retenues, nous devons bien sûr réunir une AG extraordinaire pour expliquer ces projets en détail et solliciter l'approbation des coopérateurs avant de nous lancer dans la suite (études approfondies, demande de permis, etc)
- A ce stade, notre engagement financier est inférieur à 2000 euros.

Les autres projets

- Le CA de Lucéole étudie également la possibilité de participer à des projets locaux de plus petite ampleur, à savoir :
 - Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine de Habay-la-Neuve (Pachis). En cours de discussion avec le CA de l'asbl « Le Pachis ».
 - Projet d'installation d'une petite centrale hydraulique de production d'électricité dans le parc du Châtelet à côté de la Mairie de Habay.
- Bien que ces projets ne représentent que des productions très limitées d'électricité par rapport au grand éolien, ils méritent toute notre attention car ils sont locaux et ils contribuent à une solution de mixe d'énergies renouvelables que nous défendons.

En conclusions

- Au travers de ces informations, vous pouvez constater que nous travaillons sur différents projets dont certains se concrétiseront dans les mois à venir (partenariat avec Vents du Sud) ou dans les 2 ou 3 années à venir.
- Malgré nos déceptions consécutives aux annulations des permis de Habay et de Fauvillers, nous gardons pleine confiance dans l'avenir. En effet, un changement positif semble enfin s'opérer au niveau de nos décideurs politiques, poussés à prendre des décisions pour un avenir énergétique durable dans lequel nos projets ont tout leur sens....
- Des décisions importantes sur les engagements de la coopérative dans les différents projets exposés ci-dessus vous seront soumises le plus rapidement possible dans les semaines à venir lors d'une AG extraordinaire des coopérateurs Lucéole.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez

Le Conseil d'administration de Lucéole:
Jean-Pierre Courtois, Michel Dolmans, Suzanne Keignaert,
Arnaud Servais, Emmanuel Stilmant, Yves Storder,
Edmond Troisfontaine, Christine Vandevelde, Philippe Verbauwhede



[Lucéole sur Facebook](#)



[Site de Lucéole](#)



[Lucéole sur Twitter](#)



[Lucéole par courriel](#)

2016 - Lucéole scrl - rue Abraham Gilson , 1 - 6723 Habay-la-Vieille

[modification de mon adresse contact](#) - [désinscription à la lettre d'information](#)